

LETTRE  
DE  
MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL  
AU  
CLERGÉ DE SON DIOCÈSE  
POUR PROMULGUER LE PREMIER CONCILE DE LA  
PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL

} Archevêché de Montréal,  
{ le 2 avril 1902.

Chers collaborateurs,

Il nous est enfin donné de promulguer les actes et décrets du premier concile provincial, tenu à Montréal en 1895, sous la présidence de notre regretté prédécesseur Mgr Fabre.

Nous en éprouvons une grande joie qui est partagée par tous les vénérables prélats de notre province ecclésiastique. En même temps nous savons que nous répondons à votre légitime attente. Si cette promulgation a été retardée jusqu'à ce jour, cela est dû à des circonstances indépendantes de notre volonté. Quand vous verrez, du reste, ces décrets nombreux sur toutes les grandes questions qui intéressent notre sainte religion, vous comprendrez ce qu'ils ont dû demander de temps et de travail.

Le Saint-Siège les a soumis au plus minutieux examen et leur a donné son approbation, après les avoir modifiés, corrigés, complétés, comme il a jugé opportun de le faire. L'œuvre des théologiens et des Pères du premier concile provincial de